

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

Vie de la société

Journal de la société statistique de Paris, tome 95 (1954), p. 225-237

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1954__95__225_0

© Société de statistique de Paris, 1954, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

JOURNAL

DE LA

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

N^{os} 10-11-12 — OCTOBRE-NOVEMBRE-DÉCEMBRE 1954

I

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 20 OCTOBRE 1954

SOMMAIRE

OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR M. GEMAEHLING, PRÉSIDENT.
PROCÈS-VERBAUX DES PRÉCÉDENTES SÉANCES.
NÉCROLOGIE : M. CHARLES ELCUS.
PRÉSENTATION DE MEMBRES TITULAIRES.
COMMUNICATIONS DE M. LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL.
COMMUNICATION DE M. CHARLES PENGLOU : « L'INFLATION STATISTIQUE ».

OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR M. GEMAEHLING, PRÉSIDENT.
PROCÈS-VERBAUX DES PRÉCÉDENTES SÉANCES.

La séance est ouverte à 17 h 30 dans la salle de réunions de l'ancienne Chambre de Commerce de Paris par M. GEMAEHLING.

Le Président met aux voix l'approbation des procès-verbaux des séances des 20 janvier, 17 février, 17 mars, 14 avril, 19 mai et 16 juin 1954. Ces procès-verbaux sont adoptés à l'unanimité.

NÉCROLOGIE : M. CHARLES ELCUS.

M. le Président a le très grand regret de faire part du récent décès, à l'âge de 83 ans, de notre collègue Charles ELCUS. Il faisait partie de notre Société depuis 1905 et en avait toujours suivi les travaux avec beaucoup d'assiduité.

M. le Président, au nom de tous les membres de la Société, adresse ses bien vives condoléances à la famille de notre regretté collègue.

PRÉSENTATION DES MEMBRES TITULAIRES.

M. le Président a reçu les demandes de candidatures suivantes :

— M. Mario ALFANI, docteur en Droit, sous-directeur à Paris du Banco Nazionale del Lavoro, 4, rue de la Paix, Paris (2^e), présenté par MM. Cauboue et Dollfus.

— M. Roger CONTINI, Conseil juridique et financier, 38, avenue de l'Opéra, Paris (1^{er}), présenté par MM. Bongard et Serbanesco.

— M. Jean CALKANIS, docteur ès Sciences, actuaire statisticien, Société Astir, 38, rue W.-Churchill à Athènes (Grèce), présenté par MM. Gemaehling et Depoid.

— M. Paul GIRARD, ingénieur civil des Mines, 50, avenue Flachet à Asnières (Seine), présenté par MM. Roy et Depoid.

— M. André HAMAINÉ, chargé de mission à l'Institut d'émission des États associés, 79, rue Richaud à Saigon (Indochine), présenté par MM. E. Morice et Depoid.

— M. Jean QUERENET, ingénieur des Ponts et Chaussées, 23, rue de Lille, Paris (7^e), présenté par MM. Roy et Depoid.

— M. Gerassimos THEODORAKIS, mathématicien, diplômé de l'Institut de Statistique de l'Université de Paris, 34, avenue de Châtillon, Paris (14^e), présenté par MM. Darmois et Prévot.

Conformément à l'article 4 des Statuts, il sera procédé à l'élection de ces membres lors de la prochaine séance.

M. le Président a reçu également la demande de candidature de la Caisse Nationale des Marchés de l'État, 12, rue de Gramont, Paris (2^e), représentée par M. Branger, directeur général.

Conformément à l'usage, l'admission de cet Organisme est immédiatement prononcée.

COMMUNICATIONS DE M. LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL.

M. le Secrétaire général est heureux de faire connaître que notre collègue Jean PRÉVOT vient d'être nommé Chevalier de la Légion d'honneur et que notre ancien Président, M. DARMOIS, a été nommé membre honoraire de la Royal Statistical Society.

Il leur adresse, au nom de ses collègues, ses bien vives félicitations.

M. le Secrétaire général signale qu'il a reçu, pour la bibliothèque de la Société, les ouvrages suivants :

— *Les caractères statistiques du vocabulaire*, par M. P. GUIRAUD.

— *L'entreprise et la statistique*, par notre collègue Raymond DUMAS.

— *A la recherche du franc perdu. Hausse et dispersion des prix*, par MM. DIVISIA, DUPIN et ROY.

— *L'interprétation probabiliste de l'autonomie physiologique*, par notre collègue P. VENDRYES.

— *Cahiers du Séminaire d'Économétrie*, publiés sous la direction de M. René ROY.

— *Les statistiques de prix en France et en divers pays étrangers*, publication de l'I. N. S. E. E.

— *Population et ressources du monde*, publication du Groupe d'Études P. E. P.

— *Au service de l'Europe*, publication de l'O. E. C. E.

— *Economic activity analysis*, publié sous la direction de M. Oskar MORGENTERN.

— *Tendencias y estructura de la poblacion argentina*, par Ovidio S. VENTURA.

— *Action et problèmes de productivité, premier rapport du Comité National de la Productivité*.

— *Dix Rapports de missions françaises aux États-Unis*.

— *Estimation de la valeur de la production minière mondiale en 1950*, étude publiée par nos collègues BLONDEL et VENTURA dans les *Annales des Mines*.

M. le Secrétaire général rappelle que le professeur DIVISIA continue à organiser des travaux et exercices pratiques de statistique pour les cadres supérieurs et les cadres moyens des Entreprises, en vue de les initier aux méthodes d'utilisation des statistiques. Des séances de travaux pratiques des sciences économiques appliquées aux Entreprises sont également organisées. Les demandes d'inscriptions peuvent être envoyées à toute époque de l'année à M. le professeur DIVISIA, directeur du Laboratoire d'Économétrie industrielle et statistique, Conservatoire des Arts et Métiers, 292, rue Saint-Martin, Paris (3^e).

COMMUNICATION DE M. CHARLES PENGLAOU : « L'INFLATION STATISTIQUE ».

M. le Président donne ensuite la parole à M. Charles PENGLAOU pour le

développement de sa communication dont le texte sera inséré dans un prochain numéro du Journal.

Après avoir remercié le conférencier de son très intéressant exposé, M. le Président ouvre la discussion à laquelle prennent part MM. DUMAS et PROT.

La séance est levée à 19 heures.

II

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 17 NOVEMBRE 1954

SOMMAIRE

OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR M. GEMAEHLING, PRÉSIDENT.

PROCÈS-VERBAL DE LA PRÉCÉDENTE SÉANCE.

NOMINATION ET PRÉSENTATION DE MEMBRES TITULAIRES.

RENOUVELLEMENT DU CONSEIL POUR 1955.

COMMUNICATIONS DE M. LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL.

AUGMENTATION DES COTISATIONS.

COMMUNICATION DE M. F. ROSENFELD : « L'ASSISTANCE TECHNIQUE INTERNATIONALE EN MATIÈRE DE STATISTIQUE AGRICOLE ».

OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR M. GEMAEHLING, PRÉSIDENT.

PROCÈS-VERBAL DE LA PRÉCÉDENTE SÉANCE.

La séance est ouverte à 17 h 30 dans la salle de réunions de l'ancienne Chambre de Commerce de Paris par M. GEMAEHLING.

L'approbation du procès-verbal de la séance du 20 octobre 1954 est ajournée jusqu'à sa publication dans le Journal.

NOMINATION ET PRÉSENTATION DE MEMBRES TITULAIRES.

M. le Président fait connaître que les demandes de candidatures présentées à la dernière séance n'ayant soulevé aucune objection, MM. Mario ALFANI, Roger CONTINI, Jean CALKANIS, Paul GIRARD, André HAMAINÉ, Jean QUERENET, Gerassimos THEODORAKIS sont nommés membres titulaires.

M. le Président a reçu la demande de candidature suivante :

— M. Alexandre KERAUTRET, ingénieur E. C. P. licencié ès Sciences, 50, rue de Ploujean à Morlaix (Finistère), présenté par MM. Gemaehling et Depoid.

Conformément à l'article 4 des statuts, il sera procédé à l'élection de ce membre lors de la prochaine séance.

RENOUVELLEMENT DU CONSEIL POUR 1955.

M. le Président soumet à l'Assemblée la liste de présentation du Conseil concernant le renouvellement du Conseil pour 1955 :

M. Robert HENON, vice-président, proposé pour la présidence en 1955 (en remplacement de M. Paul GEMAEHLING).

M. Maurice DUMAS, membre du Conseil sortant, proposé pour la vice-présidence en 1955-1956-1957 (en remplacement de M. Robert HENON).

MM. Louis CLOSON et Louis HENRY, proposés comme membres du Conseil pour 1955-1956-1957 (en remplacement de MM. Maurice DUMAS et Marcel BRICHLER).

M. le Président rappelle que, conformément à l'article 6 du Règlement intérieur, toute candidature proposée par cinq membres au moins, est de droit ajoutée à la liste dressée par le Conseil, pourvu qu'elle soit conforme aux dispositions des articles 5 et 8 des statuts, et transmise au Secrétaire général dans les huit jours qui suivront la présente séance.

COMMUNICATIONS DE M. LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL.

M. le Secrétaire général est heureux de faire connaître que M. Jacques BRANGER a été promu Officier de la Légion d'honneur et que MM. Henri ARIAUD, René ARNAUD, Jean DOURNEL et André VESSEREAU viennent d'être nommés Chevaliers de la Légion d'honneur.

Il leur adresse, au nom de ses collègues, ses bien vives félicitations.

M. le Secrétaire général signale qu'il a reçu, pour la bibliothèque de la Société, les ouvrages suivants :

— *L'alcoolisme*, par MM. MALIGNAC et COLLIN.

— *Changes in bank balance sheets*, publication de l'Institut international d'études bancaires.

— *Trabalhos do seminário de econometria*, publication du Centre d'études économiques du Portugal.

— *Handbook of population census methods*, publication de la Division de Population des Nations Unies.

— *Cost of living and real wages in the capitals of the Northern countries*.

AUGMENTATION DES COTISATIONS.

Du fait de l'accroissement des charges, le Conseil juge nécessaire, pour maintenir l'équilibre du budget de la Société, de proposer, à effet du 1^{er} janvier 1955, une nouvelle augmentation du montant des cotisations. Le Conseil propose, en conséquence, à l'Assemblée générale de fixer la cotisation des membres titulaires à titre personnel ou correspondant à 1.200 francs et de porter à 3.000 francs celle des Sociétés ou autres organismes collectifs; pour ces collectivités la désignation de plus de deux représentants entraînera le paiement d'une cotisation supplémentaire de 1.500 francs.

M. le Président met aux voix les propositions du Conseil qui sont adoptées à l'unanimité.

COMMUNICATION DE M. F. ROSENFELD : « L'ASSISTANCE TECHNIQUE INTERNATIONALE EN MATIÈRE DE STATISTIQUE AGRICOLE ».

M. le Président donne ensuite la parole à M. F. ROSENFELD pour le développement de sa communication dont le texte sera inséré dans un prochain numéro du Journal.

Après avoir remercié le conférencier de son très intéressant exposé, M. le Président ouvre la discussion à laquelle prend part M. FONSAGRIVE.

La séance est levée à 19 heures.

III

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 15 DÉCEMBRE 1954

SOMMAIRE

OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR M. GEMAEHLING, PRÉSIDENT.

PROCÈS-VERBAL DE LA PRÉCÉDENTE SÉANCE.

NÉCROLOGIE : M. LE MARQUIS DE CHASSELOUP-LAUBAT.

NOMINATION ET PRÉSENTATION DE MEMBRES TITULAIRES.

ÉLECTIONS.

COMMUNICATIONS DE M. LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL.

COMMUNICATION DE M. MAURICE FEBVAY. « RECENSEMENT DE 1954. PREMIERS RÉSULTATS ET PROJETS. »

RÉSULTAT DES ÉLECTIONS.

OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR M. GEMAEHLING, PRÉSIDENT.

PROCÈS-VERBAL DE LA PRÉCÉDENTE SÉANCE.

La séance est ouverte à 17 h. 30 dans la salle de réunions de l'ancienne Chambre de Commerce de Paris, par M. GEMAEHLING.

L'approbation du procès-verbal de la séance du 17 novembre 1954 est ajournée jusqu'à sa publication dans le Journal.

NÉCROLOGIE : M. LE MARQUIS DE CHASSELOUP-LAUBAT.

M. le Président a le très grand regret de faire part du décès de notre collègue, le marquis de CHASSELOUP-LAUBAT survenu récemment.

Le marquis de CHASSELOUP-LAUBAT, entré dans notre Société en 1894, en était le doyen d'admission. Pendant les 60 années où il a fait partie de cette dernière, il en a toujours suivi les travaux avec beaucoup d'intérêt.

M. le Président adresse au nom de tous les membres de la Société nos bien sincères condoléances à la famille de notre très regretté collègue.

NOMINATION ET PRÉSENTATION DE MEMBRES TITULAIRES.

M. le Président fait connaître que la demande de candidature présentée à la dernière séance n'ayant soulevé aucune objection, M. Alexandre KERAUTRET est nommé membre titulaire.

M. le Président a reçu la demande de candidature suivante :

— M. NAZHAT CHALAK, Mouhajirine, Jameh-Mourabet Hawakir, Damas (Syrie), présenté par MM. Duon et Depoid.

Conformément à l'article 4 des statuts, il sera procédé à l'élection de ce membre lors de la prochaine séance.

ÉLECTIONS.

M. le Président déclare clos le scrutin pour le renouvellement du Conseil et demande à MM. BRICHLER et MALIGNAC de bien vouloir effectuer le dépouillement du scrutin.

COMMUNICATIONS DE M. LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL.

M. le Secrétaire général a le plaisir de faire connaître que notre ancien Président Émile BOREL vient de se voir décerner, par l'Académie Française, le Grand Prix « Osiris », et que notre ancien Président Georges DARMOIS a reçu de l'Académie des Sciences le Prix Poncelet de Mathématiques. Notre ancien Président Jean DUFRENOY vient d'être nommé professeur au Conservatoire des Arts et Métiers et nos collègues CHEVRY et VESSEREAU ont été élus membres de l'Institut international de Statistique.

M. le Secrétaire général leur adresse, au nom de ses collègues, ses bien vives félicitations.

M. le Secrétaire général signale qu'il a reçu pour la bibliothèque de la Société les ouvrages suivants :

- *Les Commerces de détail en Europe Occidentale*, par Jean Marcel JEANNENEY.
- *Estimation des rendements des cultures*, publication de la F. A. O.
- *L'Équipement hydraulique du Maroc*, publication de la Société d'Études économiques, sociales et statistiques du Maroc.
- *Stratégies et décisions économiques*, études théoriques et appliquées aux entreprises.
- *Trois études présentées au Centre d'économétrie*, par MM. GUILBAUD, HÉNON, MASSE.

et huit ouvrages en langue russe adressés par l'Académie des Sciences de l'U.R.S.S. ayant trait aux problèmes de statistiques économiques, sociales et financières.

COMMUNICATION DE M. MAURICE FEBVAY : « RECENSEMENT DE 1954. PREMIERS RÉSULTATS ET PROJETS »

M. le Président donne ensuite la parole à M. FEBVAY pour la présentation de sa communication.

Après avoir remercié le conférencier de son très intéressant exposé, M. le Président ouvre la discussion à laquelle prennent part MM. VINCENT, BRICHLER et CHEVRY.

RÉSULTAT DES ÉLECTIONS

M. le Président remercie les scrutateurs et fait connaître que le dépouillement a donné les résultats suivants :

Votants	232
Bulletins nuls	2
Suffrages exprimés	230
Majorité absolue	116

Ont obtenu :

M. Robert HÉNON, comme Président pour 1955	229 voix.
M. Maurice DUMAS, comme vice-président pour 1955-1956-1957	228 voix.
M. Louis CLOSON, comme membre du Conseil pour 1955-1956-1957	224 voix.
M. Louis HENRY, comme membre du Conseil pour 1955-1956-1957	229 voix.

En conséquence, le Conseil de la Société de Statistique de Paris est composé comme suit pour l'année 1955 :

<i>Président</i>	: M. Robert HÉNON;
<i>Vice-Présidents</i>	: MM. R. RIVET, P. CAUBOUÉ, M. DUMAS;
<i>Secrétaire général</i>	: M. P. DEPOID;
<i>Trésorier-Archiviste</i>	: M. D. GENSBITTEL;
<i>Membres du Conseil</i>	: MM. G. CHEVRY, J. PRÉVOT, E. PROT, L. FLAUS, L. CLOSON, L. HENRY.

La séance est levée à 19 heures.

AVIS

Depuis plusieurs années, le secrétariat a perdu contact avec les membres de la Société dont les noms suivent. Toute la correspondance qui leur a été adressée n'a pu les joindre par suite des changements d'adresses.

Nous serions reconnaissants aux personnes qui sont en relation avec ces membres de vouloir bien le faire savoir au secrétariat.

A défaut d'information nouvelle, la radiation de ces membres sera proposée au Conseil dans un délai de trois mois.

MM. Lucien CACOT, Sigismond DEUTSCHMAN, Léon GRENINGER, Rabin-dranath GUPTA.

IV

NOTICE SUR LA VIE ET LES TRAVAUX

DE HENRI TRUCHY

(1864-1950) (1)

Au cours de l'automne 1924, ayant satisfait aux dernières épreuves du doctorat des sciences politiques et économiques, j'éprouvai le besoin de rendre visite à mon ancien maître, Clément Colson, pour le consulter sur l'orientation de mes études. Après l'entretien qu'il m'accorda, je le priai de m'introduire auprès d'un professeur de Faculté qui voulût bien accepter de présider ma soutenance de thèse; sans la moindre hésitation, il me remit entre les mains de M. Henri Truchy, son nouveau confrère à notre Académie. Ce nom m'était familier, comme à tous les étudiants d'alors, car, les uns et les autres, nous avions préparé nos examens de licence dans le cours de M. Truchy, ouvrage qui constituait le meilleur instrument d'initiation à l'économie politique et qui connut d'ailleurs un prodigieux succès.

Quelques jours plus tard, je me présentai rue Saint-Ferdinand, à cette demeure que plusieurs d'entre vous, messieurs, ont accoutumé de fréquenter assidûment. J'y reçus un accueil dont je garde encore le souvenir, parce qu'il témoignait, de la part du professeur éminent qui me recevait, d'une bienveillance et d'une simplicité qui ne pouvaient manquer d'impressionner l'apprenti que j'étais à l'époque.

Par la suite, j'eus maintes occasions de rencontrer M. Truchy et de goûter l'agrément de ses propos : à la Société de Statistique, à celle des études économiques, dont il assumait encore la présidence à la veille de sa mort, puis au congrès des économistes de langue française qui tient chaque année ses assises à la Faculté de droit et où M. Truchy comptait parmi les maîtres les plus respectés.

* *

La famille d'Henri Truchy était originaire des Croutes, localité située dans l'Aube près de Saint-Florentin. Son père exerça les fonctions de juge au Tribunal de Commerce de la Seine; lui-même naquit à Paris le 22 juillet 1864. Après avoir terminé ses études secondaires au Lycée Charlemagne, il s'orienta vers le droit et reçut le titre de docteur en 1888. Primitivement, il se destinait au barreau et fut même secrétaire de la conférence des avocats en 1891; mais il dut bientôt renoncer à cette vocation et c'est alors qu'il se dirigea vers l'enseignement. Agrégé des Facultés de droit en 1893, il est nommé successivement à Aix, à Caen, à Dijon, puis à Paris où il se fixe en 1905.

(1) Lue dans la séance du 14 juin 1954 de l'Académie des Sciences morales et politiques.

Si le nom d'Henri Truchy reste attaché à l'enseignement de l'économie politique, il convient toutefois d'observer qu'au début de sa carrière, il enseigna le droit, car l'économie politique n'avait été introduite dans les Facultés de droit qu'en 1878, et le doctorat des sciences politiques et économiques n'avait été créé qu'en 1895. En ce temps, il n'existait pas encore de professeur spécialement chargé de l'enseignement économique. Aussi ne faut-il point s'étonner des résistances et, peut-être, de certaines déconvenues qu'Henri Truchy éprouva, lorsqu'il entreprit de se consacrer à ce nouvel enseignement.

A cet égard, nous disposons du témoignage que constitue la *Notice sur la vie et les travaux d'Augustin Souchon*, son ami et son prédécesseur à notre Académie : nous relevons en effet dans ce document, qu'à l'époque où fut institué l'enseignement de l'économie politique dans les Facultés de droit, cette discipline souffrait d'un réel discrédit parmi les autres membres du corps enseignant et qu'elle y faisait même figure de parent pauvre. Il n'est donc pas douteux qu'Auguste Souchon et Henri Truchy aient littéralement fait œuvre de pionniers en se consacrant à l'enseignement de l'économie politique; cette circonstance est évidemment de nature à renforcer l'admiration que nous éprouvons à leur endroit. Certes, les temps sont bien changés, car il n'est plus question actuellement de contester l'importance de l'enseignement économique, en raison même de l'intérêt grandissant que suscitent les problèmes de cette nature et de la notoriété qu'ont acquise les maîtres de cette discipline; mais il serait injuste de méconnaître les efforts accomplis dans cette voie par les économistes du début de ce siècle.

Sans qu'il soit besoin de s'arrêter aux diverses étapes de sa carrière, qui fut jalonnée par sa nomination en 1920 de membre du Comité consultatif de l'enseignement public (section du droit), puis en 1922 du Conseil de l'Université de Paris, il importe d'insister sur ses éminentes qualités de professeur, sur la clarté de ses exposés, sur la manière qu'il avait de simplifier ces problèmes si complexes de la matière économique. Pour s'en convaincre, il n'est que de relire certains chapitres de son *Cours* et de son *Précis* où sont analysés les mécanismes fondamentaux de cette science. Tandis que bien des auteurs se sont égarés en d'interminables développements, impuissants à nous éclairer sur le véritable sens des phénomènes, Henri Truchy s'exprime en termes concis et mesurés; il recourt même à la présentation géométrique lorsqu'il expose la loi de l'offre et de la demande; il ne craint pas non plus de faire état des données quantitatives que nous ont léguées les travaux de Gregory King et de Davenant sur la demande du blé.

L'excellence de son enseignement désignait tout particulièrement Henri Truchy à l'attention de ceux qui, après la guerre de 1914, s'efforcèrent de répandre la culture économique sous ses multiples aspects. Il est donc tout naturel que le Centre européen de la dotation Carnegie l'ait chargé d'organiser une série de dix conférences qu'il consacra en 1931 à la reconstruction économique de l'Europe. Dans cette série d'exposés particulièrement brillants, il est facile de discerner une des préoccupations maîtresses de l'auteur touchant au rapprochement des peuples d'Europe en matière de relations commerciales. C'est là certainement le sujet qui a le plus retenu son attention, et l'on peut même affirmer qu'au delà des préoccupations de l'économiste se manifes-

taient des tendances que ne désavouerait pas aujourd'hui les champions d'une Europe unifiée.

Henri Truchy professa également à l'École des Hautes Études Commerciales. Il fut de même appelé par des gouvernements étrangers à organiser des conférences au Brésil, en Colombie, au Canada, en Égypte, à Genève, Bruxelles, La Haye, Athènes, etc...

* * *

Il va de soi que l'activité d'Henri Truchy ne se limita pas au seul domaine de l'enseignement : pendant la première moitié de ce siècle, de nombreuses publications témoignèrent de sa fécondité en matière économique et même aussi en d'autres domaines, car il conserva toujours le goût des problèmes juridiques envisagés sur un plan élevé, comme en font foi l'article qu'il consacra en 1927, dans la *Revue politique et parlementaire*, au sujet toujours actuel de « L'élite et la fonction publique », puis son élection en 1931 à la présidence de la Société d'études législatives. Constituée en majeure partie par des articles parus dans des organes spécialisés, tels que la *Revue d'économie politique*, ou dans certains périodiques appelés à une diffusion plus large comme la *Revue de Paris*, cette œuvre originale fut couronnée par la publication en 1948 d'un *Traité d'économie politique* rédigé sous sa direction et reprenant le sujet qui paraît lui avoir le plus tenu à cœur, celui des relations économiques internationales.

Si l'on excepte les questions de doctrine auxquelles il s'intéressa tout d'abord. en publiant, dès 1899, une étude originale et substantielle sur le libéralisme économique de Quesnay, il semble bien que ses préoccupations majeures se soient appliquées, d'une part, aux problèmes relevant du commerce international, d'autre part, aux finances publiques, et plus spécialement à la fiscalité.

Pour la première de ces questions, nous relevons, outre le *Traité* de 1948, et en ne considérant que l'essentiel :

— *Étude sur le commerce extérieur de la France de 1881 à 1902* (*Revue d'économie politique*, 1904).

— *La reconstruction économique de l'Europe* (Conférences faites en 1931 au Centre européen de la dotation Carnegie).

— *L'Union douanière européenne* (Académie de droit international, 1934).

L'année 1892 a marqué pour notre pays un changement radical de sa position commerciale puisque, libéral depuis la conclusion du traité de 1860 avec la Grande-Bretagne, il est devenu largement protectionniste. Pour un jeune économiste, il était donc bien tentant d'examiner l'influence de cette mesure sur notre commerce extérieur, à la lumière des documents statistiques intéressant la fin du siècle dernier et le début du xx^e. Dans cette étude, qui compte parmi ses premières publications, l'auteur s'efforce de résoudre, à propos d'un exemple concret et bien circonscrit, le difficile et important problème consistant à se faire une opinion sur la nature des actions qui s'exercent en matière économique, afin de mettre en relief et d'isoler si possible certaines incidences particulières.

Si ces conclusions restent nuancées, elles n'en demeurent pas moins fort nettes ; elles se résument en une affirmation qu'il n'est pas inopportun de rappe-

ler à une époque où se pose, en des termes presque dramatiques, le problème de la libération des échanges :

« Craindre d'affronter les luttes internationales est une attitude de malade ou de vaincu. »

Rédigés au moment où la crise de 1929 pesait de tout son poids sur l'économie du monde entier, les exposés consacrés par Henri Truchy à la reconstruction économique de l'Europe, dans le cadre du Centre de la dotation Carnegie, ont eu principalement pour objet d'analyser les causes du mal et de suggérer quelques remèdes. Parvenu aux termes de son analyse, l'auteur se rend parfaitement compte de la vanité des solutions purement économiques et n'hésite pas à déclarer :

« Aucune pénitence, si sévère qu'elle soit, et aucun effort d'organisation, si tenace et si résolu qu'il soit, n'auront d'effet utile si l'Europe reste chargée des graves inquiétudes qui pèsent sur elle. Si, dans l'ordre de la politique internationale, les soucis de l'Europe restent aussi aigus qu'ils sont maintenant, on pourra bien, sur le terrain économique, tenter tout ce qu'on voudra, cela ne servira pas à grand-chose. La première condition à réaliser, pour tirer l'Europe et le monde du chaos, c'est que les peuples soient sincèrement pacifiques dans la réalité des choses. Sans cela, tout effort qui sera tenté dans l'ordre économique ne donnera, je le crains, que des résultats précaires et périssables. »

N'est-ce pas là encore un thème de réflexion qui nous demeure familier jusqu'à en devenir angoissant?

Quant à l'union douanière européenne, dont Henri Truchy a traité en procédant à un examen détaillé des précédents historiques et notamment du Zollverein, c'est devenu là aussi, pour nous, une préoccupation pour ainsi dire quotidienne, et l'on ne doit point s'étonner que les mêmes difficultés se soient déjà présentées il y a vingt ans à l'esprit de ceux qui ont médité sur ce problème capital pour l'Europe occidentale : rapports de l'économie et du politique, avantages comparés d'une mise en œuvre immédiate et d'une réalisation échelonnée dans le temps, etc... Ici encore, la conclusion ne laisse aucun doute sur l'opinion de l'auteur, à laquelle nombre d'entre nous souscriraient volontiers aujourd'hui : « Il y a plusieurs façons d'être chimériques; la pire façon de l'être est de croire que l'Europe pourrait garder son rang dans le monde si elle demeurait dans l'état de morcellement économique où elle se trouve. »

Pour ce qui regarde les finances publiques, voici l'essentiel des études parues à diverses époques :

— *La réforme fiscale en France et à l'étranger, à propos du livre de Pierre Charton (Revue de droit public, 1902).*

— *Les conventions sucrières (Revue de science et de législation financières, 1907).*

— *Les clauses financières du traité de paix (Revue d'économie politique, 1919).*

— *Le prélèvement sur le capital (Revue de Paris, 1924 et 1926).*

— *Les finances de guerre de la France (Histoire économique et sociale de la guerre mondiale — Publication de la fondation Carnegie pour la paix internationale en 1926).*

Aussi préoccupants qu'aient été les problèmes de finances publiques en

France après la première guerre mondiale, ils ne pourraient être comparés à ceux que nous nous efforçons de résoudre tant bien que mal depuis une dizaine d'années. C'est pourquoi les travaux d'Henri Truchy en matière de finances publiques nous apparaissent aujourd'hui largement dépassés, quant à l'ampleur des questions soulevées, leur complexité, leurs incidences de toutes sortes. Il est cependant remarquable qu'un économiste ayant vécu jusqu'à cinquante ans dans un pays dont les finances étaient gérées avec sagesse, la monnaie parfaitement stable et universellement appréciée, se soit adapté à une situation pour ainsi dire opposée. Cette attitude s'explique avant tout par le sens aigu des réalités que possédait cet auteur mais, dans une large mesure aussi, par la pleine conscience qu'il avait des origines du mal et de sa gravité : « En réalité, les peuples belligérants, dans la guerre de 1914, ont partiellement consommé la substance de leur richesse antérieure. Ils ont tous subi une usure économique dont les effets se feront sentir longtemps encore ».

Combien nos présentes difficultés le confirmeraient dans ce diagnostic en profondeur ! De même, en matière de fiscalité, nous sommes allés jusqu'à des taux de prélèvement qu'il n'était guère possible de concevoir il y a vingt ans, car les gouvernements de la IV^e République se sont largement engagés, comme d'autres gouvernements étrangers, dans la voie d'une véritable redistribution des revenus.

* *

Les travaux d'Henri Truchy sont délibérément orientés vers des problèmes concrets ayant surtout pour objet la description des faits et la recherche des causes. De cette position pragmatique, il ne faudrait cependant pas conclure que cet auteur se désintéressa des questions de doctrine : ses deux premières publications originales, celles de 1899 et de 1900, furent consacrées, ne l'oublions pas, la première, au libéralisme économique de Quesnay, la seconde, à l'enseignement de l'histoire des doctrines économiques dans les Facultés de droit. La notice précitée sur Auguste Souchon fait d'ailleurs une large place à l'histoire des doctrines et il ne semble y avoir aucun doute quant à l'importance qu'Henri Truchy attachait aux considérations de cette sorte.

Bien qu'il se soit toujours montré objectif, impartial, et très nuancé dans ses appréciations, Henri Truchy fut un libéral, tant sur le plan des relations internationales qu'en matière de politique intérieure ; mais il s'est toujours soigneusement gardé du dogmatisme et son attitude est celle d'un homme auquel ne sont étrangers, ni les préoccupations d'ordre social, ni les accommodements auxquels doit se prêter l'homme d'action. Son indépendance naturelle d'esprit, affermie par les relations et les amitiés qu'il entretenait au sein de la société parisienne, le mettait en garde contre certaines formes d'intervention qui, trop souvent, risquent de s'étendre au point de compromettre la libre expression de notre pensée ou de nos opinions.

* *

En examinant d'un peu près les travaux d'Henry Truchy, par exemple ses études sur le commerce international ou sur les problèmes fiscaux, on ne peut

manquer d'observer l'importance qu'il donne à la statistique pour se faire une opinion sur les ressorts mis en jeu. Certes, il ne s'agit point de cet appareil complexe et savant que constitue la statistique moderne avec son luxe de formules et de symboles empruntés au langage des probabilistes, mais bien d'une statistique modeste et bon enfant, celle qu'utilisèrent, jusqu'à la fin du premier quart de ce siècle, les économistes soucieux de précision, Clément Colson en particulier. Cette inclination pour le quantitatif, inspirée par son souci d'objectivité, son goût du concret, est d'autant plus significative que sa formation juridique ne le disposait pas spécialement à l'emploi systématique d'une telle méthode.

Élu membre de l'Institut international de statistique en 1925, il accédait, trois ans plus tard, à la présidence de la Société de Statistique de Paris. Au cours de l'allocution qu'il prononce à cette occasion, il marque nettement sa position vis-à-vis de cette discipline auxiliaire :

« Le temps est loin, mes chers Collègues, où la statistique fournissait des sujets de plaisanterie facile aux gens qui prennent leur ignorance pour de l'esprit. »

Il ajoutait, pour bien marquer son intention de déborder le cadre de la pure spéculation :

« Ce n'est pas de la pensée scientifique que la statistique est l'auxiliaire indispensable, c'est aussi de l'action : de l'action économique et de l'action politique. »

Il n'est pas douteux que les expériences auxquelles il a été procédé en grand depuis la fin de la seconde guerre mondiale, sous l'empire de positions doctrinales fort éloignées du libéralisme professé par Henri Truchy, aient largement confirmé ces prévisions : à cet égard, il suffit de se rappeler l'incroyable impulsion donnée aux investigations portant sur le revenu national et ses constituants.

* * *

Membre de notre Académie depuis 1922, libéré de toute obligation professionnelle, Henri Truchy n'en continuait pas moins à participer aux travaux des nombreuses sociétés dont il était membre et se consacrait à la publication de son *Traité* quand survint la seconde guerre mondiale. Comme chacun d'entre nous, il ressentit douloureusement le poids des maux qui déferlèrent sur notre pays et, pendant toute la durée de l'occupation, il fut particulièrement affecté par l'impossibilité où l'on se trouvait alors de s'exprimer librement.

A la veille de la libération, il devait être atteint dans ses affections les plus vives par la disparition tragique d'une jeune femme qu'il chérissait comme sa propre fille. Il résista pourtant à cette épreuve et s'éteignit en 1950, soutenu par une présence dont nous avons maintes fois pressenti la vertu consolatrice et dont nous savons tous l'incalculable prix.

La vie et les travaux d'Henri Truchy constituent un magnifique exemple de persévérance et de probité ; en les évoquant, on ne peut se défendre d'une certaine nostalgie pour cette époque antérieure à 1914, au cours de laquelle s'épanouirent les dons et se forma l'expérience de l'éminent économiste : elle ne fut exempte, certes, ni d'injustice, ni de misère, ni même de laideur. Cepen-

dant, elle semble avoir été favorisée par un climat propice à l'éclosion des œuvres de l'esprit, en ce sens que la plupart des hommes d'étude y jouissaient d'une sécurité matérielle et morale, de loisirs, et d'une indépendance que nous avons peine à imaginer en ce milieu du xx^e siècle où l'insécurité est devenue la règle, où constamment nos libertés se trouvent en péril, où nous sommes à tout moment sollicités de nous engager. Sans doute est-il salutaire et stimulant de songer qu'un jour quelque répit nous sera peut-être accordé, qu'ainsi pourra se reconstituer une atmosphère comparable à celle que connut Henri Truchy pendant la plus grande partie de sa vie studieuse.

René Roy.

Membre de l'Académie.
